

# **RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION**

-

## **EXERCICE 2020**

**BELMONT-SUR-LAUSANNE, LE 24 JUIN 2021**

## TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	3
COMPTE-RENDU DE LA VISITE.....	4
EXAMEN DE DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE AU COURS DE L'ANNEE 2020.....	6
<b>I. ETUDE DES PRÉAVIS CLÔTURÉS EN 2020 .....</b>	<b>7</b>
<b>II. QUESTIONS PARTICULIÈRES .....</b>	<b>7</b>
ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2020.....	11
<b>I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RESSOURCES HUMAINES – COMMUNICATION – SÉCURITÉ – BÂTIMENTS COMMUNAUX – VIGNES .....</b>	<b>11</b>
<b>II. FINANCES – INFORMATIQUE – TRANSPORTS .....</b>	<b>12</b>
<b>III. ECOLES - ŒUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES – DOMAINES ET FORÊTS - BÂTIMENTS COMMUNAUX (ESPACE CANCOIRES + BURENOZ, UAPE ET COLLÈGE) – TEMPLES ET CULTES .....</b>	<b>13</b>
<b>IV. SERVICE INDUSTRIELS – TRAVAUX PUBLICS – ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS .....</b>	<b>17</b>
<b>V. AMÉNAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME) .....</b>	<b>20</b>
RECOMMANDATION.....	24
DECHARGE.....	25

## PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Mesdames Sandrine Rainotte, présidente, ainsi que de Messieurs Axel Boggio, Alexis Kalogeropoulos, Frédéric Michaud et Alfred Roth s'est réunie à 4 reprises entre le 24 mars et le 18 mai 2021.

La CG a rencontré la Municipalité au cours de deux séances : une séance de mise en œuvre avec la Commission des Finances et le Bureau du Conseil communal le 19 avril et une séance de questions le 3 mai.

Le 11 mai, elle a participé à une visite du SDIS Ouest-Lavaux dans ses locaux place de la Clergère, à Pully.

Elle remercie les conseillers municipaux et les collaborateurs de l'administration communale pour leur disponibilité, ainsi que l'exhaustivité et la qualité des informations délivrées.

\*\*\*\*\*

L'année 2020 a été particulière à double titre pour notre commune.

La crise du COVID-19 a bouleversé le monde, et donc, à son échelle, notre commune de Belmont. Elle a remis en question nos libertés fondamentales, notre manière de vivre et de travailler, nos relations avec nos proches, notre vie sociale. Elle a été lot de difficultés et de souffrances pour les membres de notre communauté, qu'ils soient confrontés aux décès ou aux maladies de personnes chères à leur cœur, plongés dans des difficultés financières ou dans une détresse psychologique.

La crise fut également l'occasion de susciter des élans de solidarité au sein de la commune. Que tous soient ici remerciés pour ces petites initiatives qui, à l'instar d'un sourire, coûtaient souvent peu mais rapportaient beaucoup.

L'année 2020 fut également un tournant politique pour notre commune. Après 30 ans à la Municipalité, nous avons pris congé de notre ancien syndic Monsieur Gustave Muheim. Notre nouveau conseiller Municipal, Monsieur Jean-Claude Favre, a été élu le 21 juin avec 529 voix sur 952, soit pratiquement 56 % des voix. Malgré le report des élections dû à la crise sanitaire, tous nos candidats cancoires ont joué le jeu et mené tambour battant une double campagne.

Enfin, Madame Nathalie Greiner a été élue tacitement syndique le 27 juillet 2020, probablement la première femme de l'histoire de Belmont à occuper ce poste !

A l'aube de commencer une nouvelle législature, gageons que l'espoir et la résilience soient au rendez-vous de l'année à venir, dans une nouvelle dynamique instaurée par une Municipalité partiellement renouvelée et l'apparition de nouveaux partis au sein du Conseil communal.

## COMPTE-RENDU DE LA VISITE

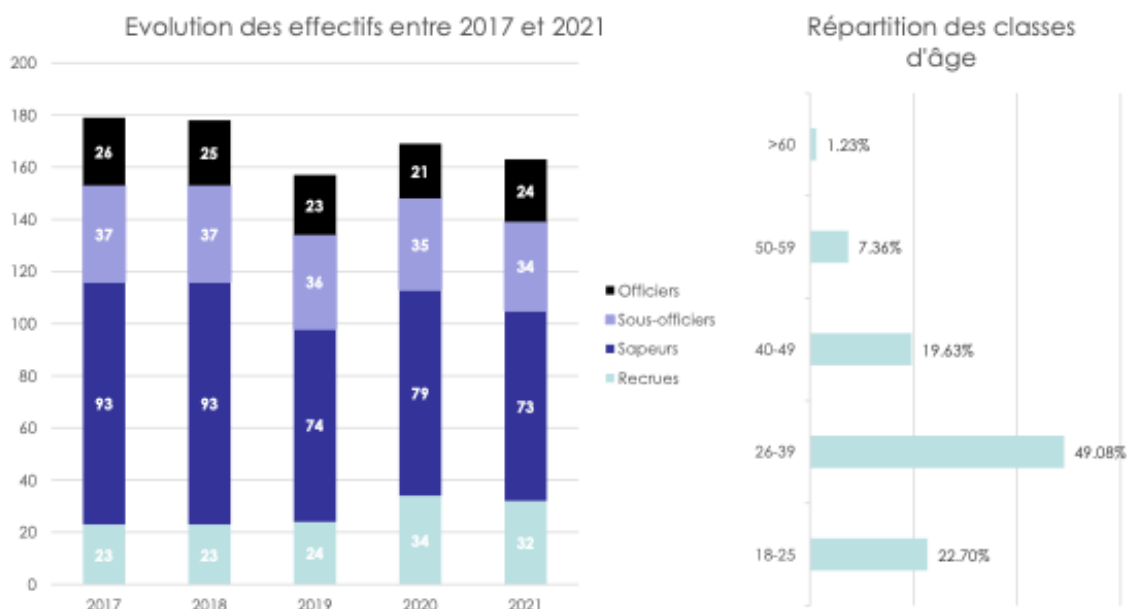
### Visite du SDIS Ouest Lavaux

Cette année, les membres de la CG, auxquels se sont joints MM. Bolay et Henchoz, respectivement Président et membre de la CoFin, ainsi que Mme Greiner, Syndique et M. Favre, Municipal, ont effectué une visite du SDIS Ouest Lavaux. L'ensemble de la visite était encadré par le Major Sébastien Baehler, commandant du SDIS et les capitaines Etienne Barmes, Chef de site et Stéphane Chevalier, Quartier Maître.

Comme expliqué à plusieurs reprises, le SDIS Ouest-Lavaux regroupe depuis 2014 les Sapeurs-Pompiers de Belmont, Lutry, Paudex et Pully, avec une présence sur deux sites opérationnels, sis à Pully et Lutry, assurant ainsi la sécurité de 32'000 habitants. Il est le 6ème SDIS en taille, sur les 30 du canton.

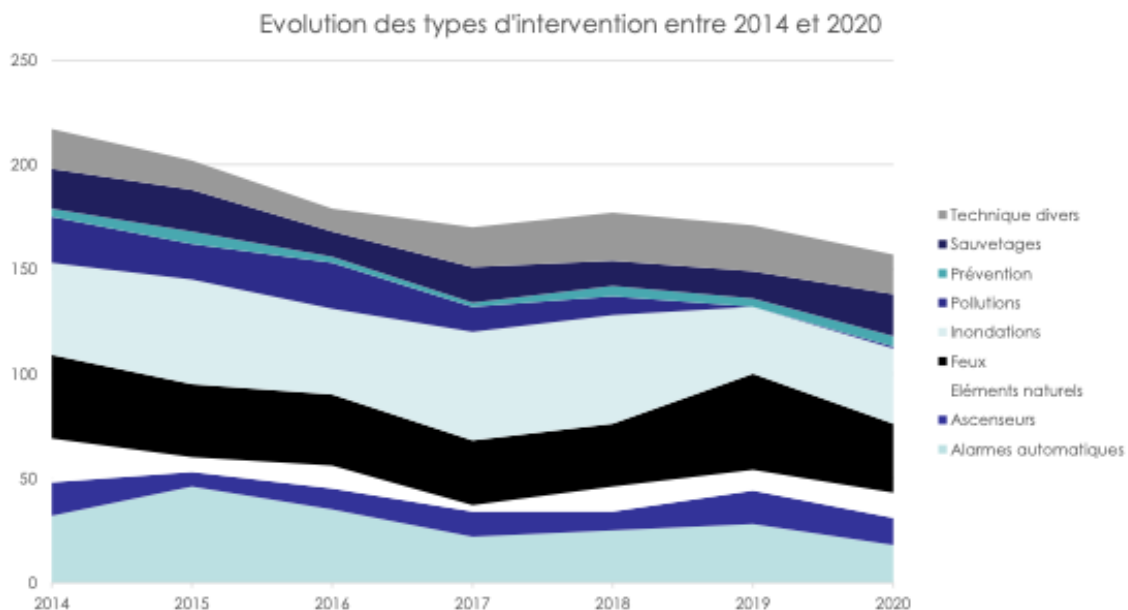
Le commandant répond des activités du SDIS directement aux communes via la commission consultative du feu. Tout changement important nécessite alors l'approbation de chaque commune au travers de leurs organes répondants. Afin de simplifier cette coordination, la gouvernance du SDIS envisage de se transformer en association de communes.

### Le SDIS Ouest-Lavaux en chiffres :



Le SDIS se compose de 163 sapeurs-pompiers volontaires, avec une moyenne d'âge située entre 26 et 39 ans et 10 à 12% de femmes.

Environ 15% sont des « sapeurs de jour » et 85% des « sapeurs de nuit ». Il est en effet beaucoup plus difficile de recruter un effectif de jour que de nuit, en raison des difficultés à conjuguer ce travail avec une activité professionnelle, ainsi qu'une vie familiale.

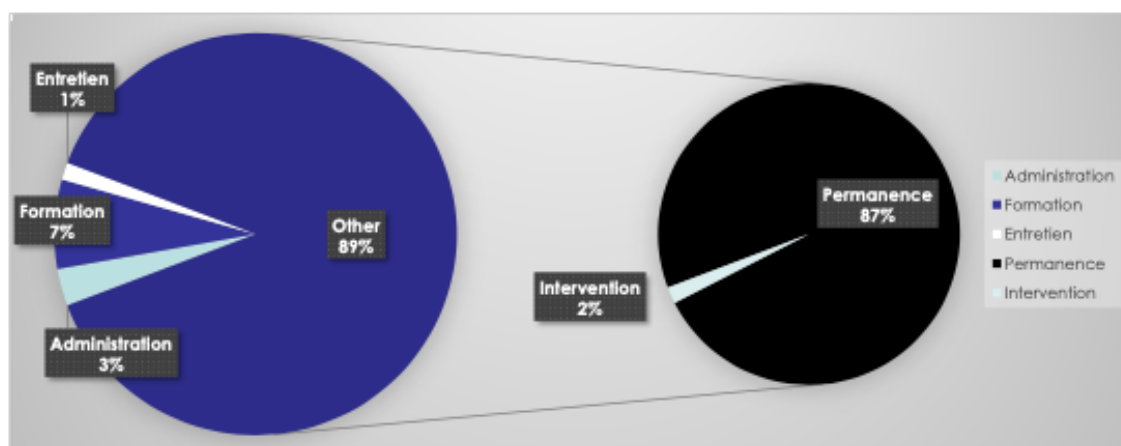


Néanmoins, toutes les personnes sont motivées et engagées avec passion. Leur activité se répartit entre interventions, formations, entretiens, administration et permanence.

Le gros de l'activité du sapeur-pompier est lié à la formation. De plus, il consacre une partie de son temps à la permanence et il est prêt à intervenir à tout moment. Une permanence sur un week-end représente 60 heures par sapeur. Avec une obligation de pouvoir se rendre à la caserne en 5 min pour un temps total d'intervention sur le site en moins de 17 minutes, sur tout le territoire couvert.

Cependant, les heures consacrées aux interventions ne représentent que 2% du temps. Et même si nos sapeurs effectuent toujours avec passion et professionnalisme chacune de leurs interventions, nous ne pouvons que nous réjouir du peu d'heures nécessaires à notre sécurité.

85'579.58 heures en 2020



Le budget annuel d'un peu plus de 1 MCHF, contient une part salariale d'environ CHF 600'000 pour plus de 85'000 heures comptabilisées, ce qui est peu cher payé par nos communes, pour un tel service de qualité et de proximité. Une organisation de pompiers professionnels comme on en trouve dans de grandes villes (Lausanne par exemple) coûterait beaucoup plus cher sans avoir la garantie d'une même proximité.

Nous tenons donc à remercier le commandant Baehler et toute son équipe pour l'accueil chaleureux, la visite de la caserne et la présentation du matériel ainsi que pour les fructueux échanges que nous avons eus ce jour-là.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir à disposition un tel service pour notre sécurité, composé de gens dévoués, proches de nous et citoyens de nos communes.

Un tout grand merci donc au SDIS Ouest-Lavaux.



# EXAMEN DE DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE AU COURS DE L'ANNEE 2020

## I. ETUDE DES PRÉAVIS VOTÉS OU CLÔTURÉS EN 2020

La CG a consulté les classeurs relatifs à deux préavis, votés en 2020 par le Conseil communal, mis à sa disposition par le service technique.

Il s'agit du préavis 02/2020 - Chemin des pâquis, remplacement de la conduite d'eau potable, création d'un collecteur d'eaux usées, clôturé en 2020, et du préavis 03/2020 - Chemin du Plan, tronçon supérieur : déplacement d'un collecteur d'eaux usées, remplacement d'une conduite d'eau potable, création d'un trottoir franchissable.

### **Collecteur chemin du plan**

Des appels d'offre pour les travaux de génie civil ont été réalisés selon une procédure sur invitation, à laquelle trois entreprises ont répondu. Un bureau d'ingénieurs a été engagé pour accompagner la commune, notamment dans l'étude du projet, la rédaction de l'appel d'offres public et la sélection des offres, ainsi que la direction des travaux.

Les nombreux échanges entre le service technique et le bureau témoignent du suivi apporté à ce dossier et du nombre d'éléments dont il faut tenir compte (mise à l'enquête, approbation de nombreux services cantonaux, gestion des oppositions, cahier des charges, appel d'offres, relations et transfert d'informations avec le bureau d'ingénieur et les autres entreprises, etc.).

Nous soulignons l'amélioration de la sécurité dans ce secteur par la création d'un trottoir franchissable.

### **Conduite de distribution d'eau au Pâquis**

Les travaux ont permis la mise en conformité des raccordements de divers privés aux chambres de raccordement, ainsi que la réfection de la chaussée.

Nous constatons que de tels chantiers impliquent, tant pour le service technique que pour le Municipal en charge du dicastère, un travail important de communication avec les habitants du quartier, pour gérer les oppositions et apporter des réponses aux questions.

## II. QUESTIONS PARTICULIÈRES

La CG a formulé par écrit sept questions générales pour lesquelles elle a reçu des réponses très fournies lors de la séance de questions réponses avec la Municipalité.

### **Comment évaluez-vous la capacité de la commune à gérer une situation d'urgence telle que la crise sanitaire liée au COVID ?**

La commune dispose d'un plan de pandémie (plan de continuité), qui a été affiné suite à la crise.

Dès le début du mois de janvier, des discussions relatives à d'éventuelles mesures ont eu lieu, étant donné la situation préoccupante, ce qui fait que la commune était déjà assez prête lorsque le confinement a été ordonné.

Dès le 13 mars, le syndic a donné des instructions pour que la Municipalité et l'administration puissent fonctionner avec les mesures de confinement. Un arrêté préfectoral a fourni des directives aux communes, en nommant notamment le ou la secrétaire municipale comme référent.e de liaison avec le canton/la préfecture.

La préposée au Contrôle des habitants a géré les téléphones, tandis qu'une permanence a été mise en place à la Bourse. Le reste du personnel administratif, en particulier les personnes à risque, et la Municipalité ont effectué du télétravail. Les accès informatiques étaient déjà disponibles à distance et la commune a pu compter sur l'efficacité du Bureau informatique de Pully.

Au service technique, la police des constructions n'étant pas dématérialisée, une présence tournante a été mise en place, tandis que la conciergerie et les services extérieurs ont continué à fonctionner. En effet, il a fallu sécuriser les accès, baliser les refuges, les endroits publics, etc. La conciergerie a dû augmenter les nettoyages et assurer la désinfection dans l'ensemble des locaux.

L'information à la population a été mise à jour quotidiennement sur le site internet par notre secrétaire municipale. Selon la demande de la préfecture, une lettre a été adressée à toutes les personnes de plus de 65 ans les invitant à demander de l'aide, notamment pour les courses. Un partenariat a été mis en place avec Denner, tandis que les aspirants pompiers et quelques privés ont effectué les livraisons. Les habitants ont montré une grande solidarité, à travers le Club des Aînés et des initiatives privées.

Au niveau de l'accueil extrascolaire, le confinement avait été préparé en amont. L'UAPE au début a fonctionné pour très peu d'enfants. Dès la deuxième semaine, une collaboration s'est mise en place entre l'école et l'UAPE, par tranches horaires de 2h par jour, dans les classes. Les enfants devaient amener leur pique-nique. Au niveau scolaire, le soutien et l'appui aux enseignants étaient gérés directement par la Direction des écoles de Pully Paudex Belmont.

L'administration de notre commune n'a connu que trois cas sur l'ensemble de l'année 2020. Par contre, au niveau des garderies, la gestion des quarantaines a parfois été un véritable casse-tête.

### **Quels sont les projets de développement du site internet, notamment de prestations en ligne ou guichet électronique ?**

La commune a la volonté d'offrir plus de prestations en ligne, par exemple pour les formulaires de location ou le contrôle des habitants. L'idée est de renforcer l'interactivité, et également de permettre à terme le paiement en ligne, par carte de crédit ou TWINT.

La crise du COVID a permis de constater que beaucoup de choses pouvaient être réglées par courriel, lorsque les horaires de guichets ont été réduits. Cela simplifie le travail administratif, tant pour le personnel communal que pour les habitants qui ne doivent plus se déplacer.

La digitalisation des processus n'a d'intérêt que s'il y a du volume. Ainsi, la collaboration avec le Bureau informatique de Pully permet à notre commune



d'accéder à des prestations qu'elle ne pourrait probablement pas s'offrir seule. Des études sont par exemple en cours au niveau du logiciel gérant l'accueil scolaire pour permettre les inscriptions et l'émission de factures en ligne. Concernant plus généralement les e-factures, le flux le plus volumineux est relatif à la taxe poubelle, mais il faut savoir que tous les habitants n'utilisent pas ce service.

A l'interne, le programme e-séances va être mis en place, de manière à soulager l'administration dans la gestion des séances de Municipalité (dépôt des documents, rédaction des PV, système de « tip-box » pour la pré-validation, etc.). Pour l'instant, le logiciel ExpertMeeting est déjà utilisé.

Informatiser permet aussi de faire des statistiques de manière plus rapide et plus sûre que de manière manuelle.

La GED est en cours d'implémentation et fonctionne déjà au service des finances pour la validation des factures. En particulier, l'arrivée de la nouvelle préposée au Contrôle des habitants, qui a travaillé dans une ville, a permis d'apporter des nouvelles idées et de la modernité dans la gestion des documents.

Enfin, la communication dans son ensemble doit être développée, tant au niveau du site internet, du Belmont info, de l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que de l'« image visuelle » de la commune.

### **Pouvez-vous faire le point sur la réorganisation des finances et des RH, et le projet de règlement sur le personnel communal ?**

Les processus financiers ont été développés et améliorés sous l'impulsion de notre nouveau Chef des finances et, dès le mois de juillet, par notre nouveau municipal des finances. Un nouveau poste de responsable RH a été demandé pour le budget 2021, ce qui est impératif dans une commune de la taille de Belmont, étant donné la nécessaire évolution vers une gestion spécifique des compétences et des ressources humaines.

### **Pouvez-vous faire le point sur le transfert de la gestion des structures d'accueil pré et para-scolaire ?**

Le projet d'étude de faisabilité de reprise de nos structures communales par la fondation qui gère celles de Pully et de Paudex est toujours en cours. Le transfert ne pourra pas avoir lieu avant 2023, voire 2024, car des nouvelles structures doivent en priorité être ouvertes sur Pully (120 places en parascolaire et 100 places en préscolaire).

Un chef de projet a été engagé pour créer un Comité de pilotage et suivre le projet Belmont. Affaire à suivre.

### **Une analyse des taxes eau était annoncée dans le rapport de gestion 2018 (p. 93). A-t-elle pu être réalisée en 2020 ?**

Par manque de temps, l'analyse n'a pas été réalisée.

La SSIGE, association professionnelle pour le gaz, l'eau et la chaleur a émis des recommandations pour le calcul des taxes. Notamment, un logiciel, disponible en français, sera mis à disposition. L'analyse globale pourra être réalisée plus

facilement avec ce support. Le principe ne va pas changer, mais le calcul de la prise en compte des investissements et des amortissements sera facilité.

**Quelle est la stratégie financière de la commune (gestion de la trésorerie courante, gestion des emprunts, planification financière, négociation avec les banques) ?**

La gestion financière se fait par le Municipal responsable du dicastère et le boursier, responsable du service. La planification est difficile en raison de l'Administration cantonale des impôts, qui verse des montants importants sans préavis.

La commune dispose d'une bonne trésorerie. Elle répartit ses liquidités sur différents comptes, afin d'éviter de payer des intérêts négatifs. Les factures sont payées le plus rapidement possible.

Il faut garder une certaine flexibilité. En effet, les emprunts ne peuvent être remboursés qu'à l'échéance. Les travaux de Burenos-Chaffeises à venir permettront d'utiliser les liquidités disponibles.

**Peut-on en savoir plus sur le projet de collaboration entre les polices auquel pense adhérer la PEL (suite plan ORCA) ?**

C'est avant tout une question politique. En effet, il n'appartient pas à la Municipalité de se prononcer sur l'opérationnel, mais bien sur les aspects financiers et de gouvernance politique d'un tel projet.

Le système de financement de la police cantonale et intercommunale fait l'objet de discussions entre le canton et les communes. L'ensemble du système doit être revu, notamment péréquatif, pour disposer de toutes les informations nécessaires, en particulier en ce qui concerne la répartition des coûts.

Le rôle de la police de proximité est très important, notamment dans la gestion des conflits, par exemple de voisinage / violences conjugales. La Police intercommunale offre en effet un service sur mesure et une réaction rapide. La police de proximité a notamment dû intervenir beaucoup pendant la période COVID. La collaboration entre la commune et la PEL est excellente.

## ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2020

### I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RESSOURCES HUMAINES – COMMUNICATION – SÉCURITÉ – BÂTIMENTS COMMUNAUX – VIGNES

#### Introduction

Au 1er juillet 2020 la nouvelle Municipalité a pris ses fonctions et en a profité pour effectuer une nouvelle répartition des dicastères.

Le 27 juillet 2020 Mme Nathalie Greiner a pris ses fonctions comme syndique.

Par simplification et afin d'éviter un double emploi, les séances de la délégation municipale des constructions (DMC) ont été supprimées. Les dossiers particuliers sont traités en séance de Municipalité.

#### Administration générale

Il est à relever que l'administration générale a toujours fonctionné durant le semi-confinement. La pandémie a changé les habitudes des uns et des autres : courriers postaux en hausse, les courriels et contacts téléphoniques privilégiés, diminution de l'usage du guichet.

L'administration a su s'adapter, répondre à la demande et assurer le service à la population.

#### Entreprises

Une légère augmentation des PME (+6) a été enregistrée.

Dans le futur plan de législature, il est prévu de mettre sur pied une rencontre avec les entreprises dans le but de connaître leurs besoins, les mettre en contact et créer des synergies.

#### Tableau des mutations

Les arrivées sont en diminution (-58) à l'exception des naissances (+5). Une forte augmentation a été enregistrée dans les départs (+203). Ces chiffres doivent être pondérés et sont en relation avec les transferts de permis B en C.

#### Ressources humaines

Le solde des heures supplémentaires à reprendre (841.28) a fortement diminué.

Le solde des vacances à prendre (267.50) a à nouveau augmenté.

#### Apprenti(e)s

Le marché du travail évolue et avec lui la formation. Le projet « Employé-e-s de commerce 2022 » garantit le développement de la formation commerciale initiale et apporte les innovations nécessaires.

Pour cette raison la décision a été prise de ne pas prendre de nouveaux apprentis pour l'administration avant 2022. En revanche, il est prévu d'engager des apprentis pour la voirie/conciergerie et les Moussaillons.

## **Police**

### *Evènements divers*

Les dégâts à la propriété sont malheureusement en hausse (+2). A ce jour, aucun plan communal n'existe contre les incivilités. La police effectue de la prévention dans les classes.

Le plan de législature prévoit quelque chose pour l'éco-point d'Arnier.

### *Prévention-proximité*

Il est à relever que plusieurs actions ciblées ont été mises sur pied principalement devant le magasin Denner. La communication à la population des diverses actions doit être intensifiée.

La police de proximité a notamment été très active pendant la période COVID.

## **Bâtiments communaux**

Dans le cadre du budget 2021, il est prévu de faire un diagnostic d'entretien (isolation, chauffage, étanchéité, etc.).

Mention particulière, pour le bâtiment de l'Auberge communale, et la suppression des loyers (hors charges) durant la période de fermeture des établissements imposée par le Conseil Fédéral.

## **II. FINANCES – INFORMATIQUE – TRANSPORTS**

### **Finances**

Ce dicastère est passé sous l'égide de notre nouveau municipal responsable des finances à mi-2020, secondé par le Chef des finances (en place depuis mars 2019), ainsi que son adjoint. L'année 2020, perturbée par la crise sanitaire et avec des changements organisationnels importants, est une année difficile pour le département des finances. C'est également une année où plusieurs efforts ont été entrepris vers une numérisation des activités.

Les tâches du service au quotidien sont principalement liées à la tenue de la comptabilité et au traitement des factures, dont le nombre est conséquent : plus de 5000 factures émises pour les affaires communales, plus de 2000 pour l'accueil de jour et près de 2300 factures reçues à traiter. D'où la mise en place récente de la numérisation des factures reçues afin de simplifier les processus de contrôle et paiements associés.

Sur l'ensemble de l'année 2020, outre la mise en place en urgence d'un fonctionnement à distance, les principaux projets ont été :

- La mise en place d'un système d'évaluation des besoins RH en EPT, pour l'établissement du budget 2021
- La mise en place du nouveau système de Gestion électronique des documents (GED).

Les projets à venir s'inscrivent dans la continuité de la numérisation lancée cette année, ainsi que l'étude d'un nouveau modèle comptable (MCH2), répondant aux futures normes cantonales.

## Informatique

Fort du soutien du BIP (Bureau Informatique de Pully), les services de notre administration communale ont pu rapidement mettre en œuvre une activité en télétravail dès la mi-mars. La capacité de l'accès internet a été augmenté en conséquence.

Plusieurs autres projets ont été réalisés :

- Acquisition du logiciel eSéances, pour faciliter la prise de note des procès-verbaux (mise en œuvre prévue courant 2021)
- Renouvellement du logiciel de gestion du cadastre électrique et du réseau fibre optique.
- Appel d'offre public pour le renouvellement des infrastructures informatiques (serveurs et système de sauvegarde)

La mise en place du système de GED au service des finances a permis de réduire considérablement le nombre de dossiers et fichiers stockés (chiffres détaillés dans le rapport de gestion de la municipalité). L'utilisation du système de GED s'étendra à d'autres services de la commune en 2021.

Le service informatique va étudier également sa participation au projet de eDeménagement CH qui devrait se concrétiser courant 2021 pour les communes volontaires.

## Transport

Les transports publics lausannois ont été très marqués par la crise COVID en affichant une baisse de fréquentation de 28,4% se traduisant par une perte de 28 MCHF en partie compensée par des indemnités.

De nombreux projets de développement des transports publics ont lieu autour de l'agglomération lausannoise, mais rien de notable en ce qui concerne Belmont. Divers projets sont détaillés dans le rapport de gestion de la municipalité et nous ne les énumérons pas ici.

### **III. ECOLES - ŒUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES – DOMAINES ET FORÊTS - BÂTIMENTS COMMUNAUX (ESPACE CANCOIRES + BURENOZ, UAPE ET COLLÈGE) – TEMPLES ET CULTES**

#### **Affaires sociales**

En 2020, nous avons constaté une augmentation significative du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui est passé de 26 à 33 (+27%).

## Accueil de la petite enfance

### Structure d'accueil familial de jour

La structure d'accueil familial de jour regroupe les communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (PPBL) et est gérée par la commune de Pully. A Belmont, le nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) agréées à fin 2020 est resté stable à 3 personnes. Cependant, le nombre d'heures d'accueil a augmenté passant de 5'752 en 2019 à 7'188 en 2020 (+25%). Six enfants de Belmont sont toujours en liste d'attente.

A noter également que le nombre d'heures a plus que doublé en 2 ans (+133%).

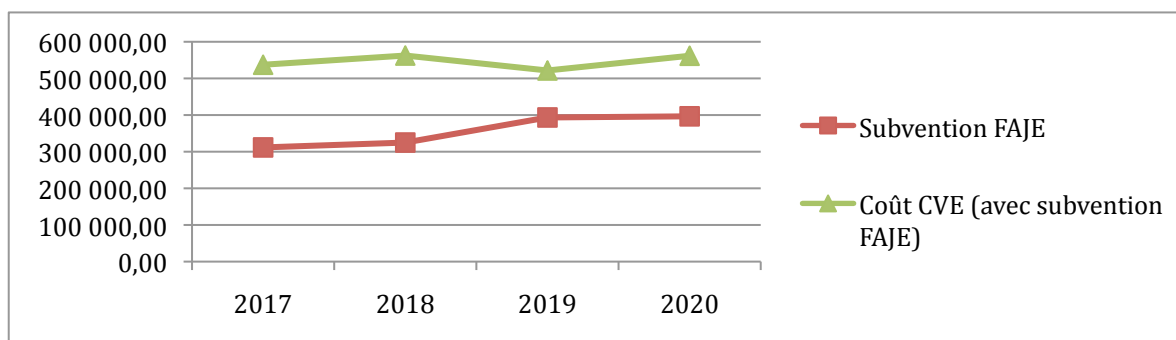
### Centre de vie infantine « Les Moussaillons »

Cette année 2020, marquée par le COVID-19, a enregistré un net recul de l'activité des Moussaillons, avec un taux d'occupation qui chute à 63.70%, soit 20% de moins qu'en 2019. Cela s'explique par la fermeture de la structure le 16 mars jusqu'à une réouverture partielle le 27 avril et définitive le 11 mai. Au retour des vacances d'été, une apprenie déclarée positive au COVID-19 entraîne la mise en quarantaine de tout le personnel.

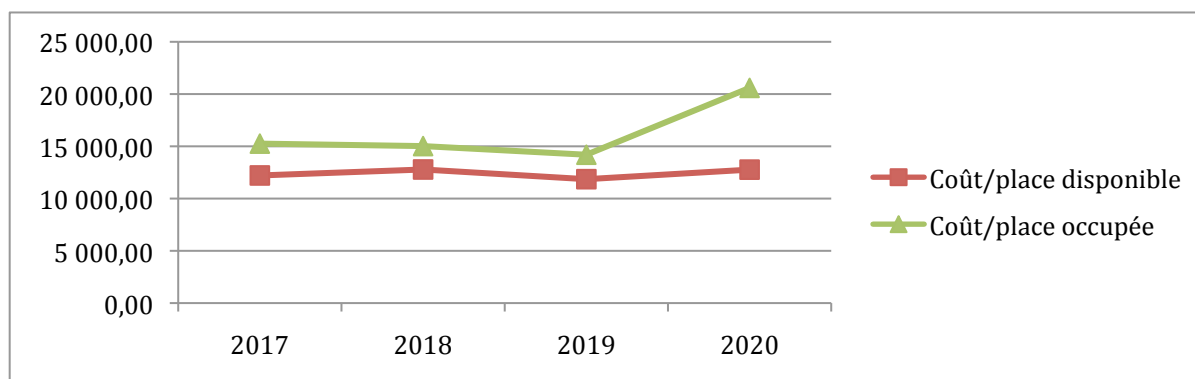
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'occupation moyen	56%	73%	80%	84.61%	82.87%	63.70%

### Analyse des effectifs et des coûts de l'accueil préscolaire

La Commission de Gestion a réalisé quelques analyses des effectifs et des coûts de l'accueil préscolaire. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des coûts en comparaison des subventions du canton. On constate une augmentation des coûts de 7.7% tandis que la subvention du canton (FAJE) n'a augmenté que de 0.7%.



La chute du taux d'occupation des moussillons a entraîné une augmentation significative du coût par place occupée (+45%).



## Activités parascolaires

### *Réfectoire « Midi-cancoires »*

Pour l'année scolaire 2020-2021, 106 enfants sont inscrits au réfectoire. Ils ont le choix entre apporter leur pique-nique (15 enfants) ou manger un repas fourchette verte (91 enfants). Les chiffres sont en faible diminution depuis 2019 (-12%).

### *Transports scolaires*

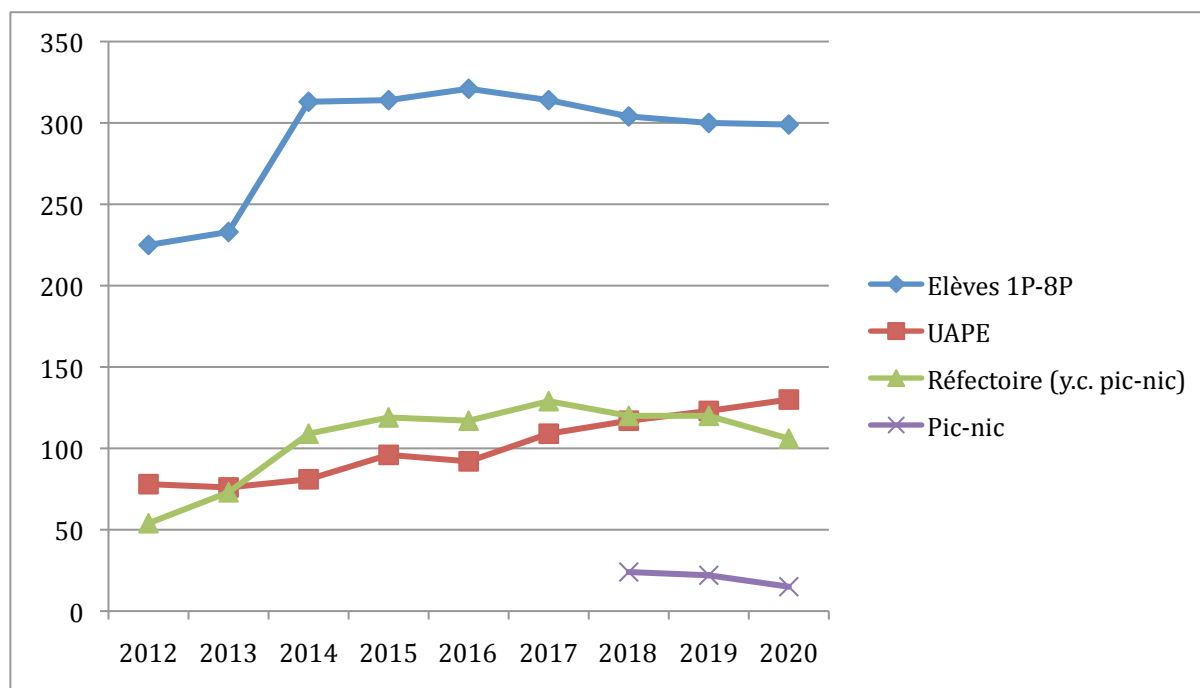
33 enfants du primaire et 16 du secondaire utilisent quotidiennement le CarPostal. Suite au comportement de certains usagés, une remise à l'ordre a été effectuée par le biais d'un courrier adressé aux parents des enfants incriminés.

### *Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)*

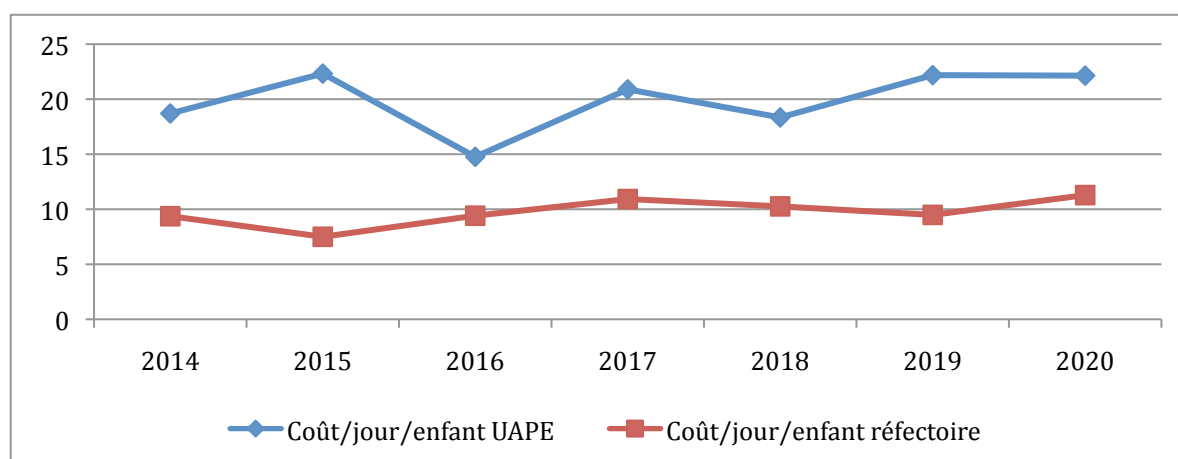
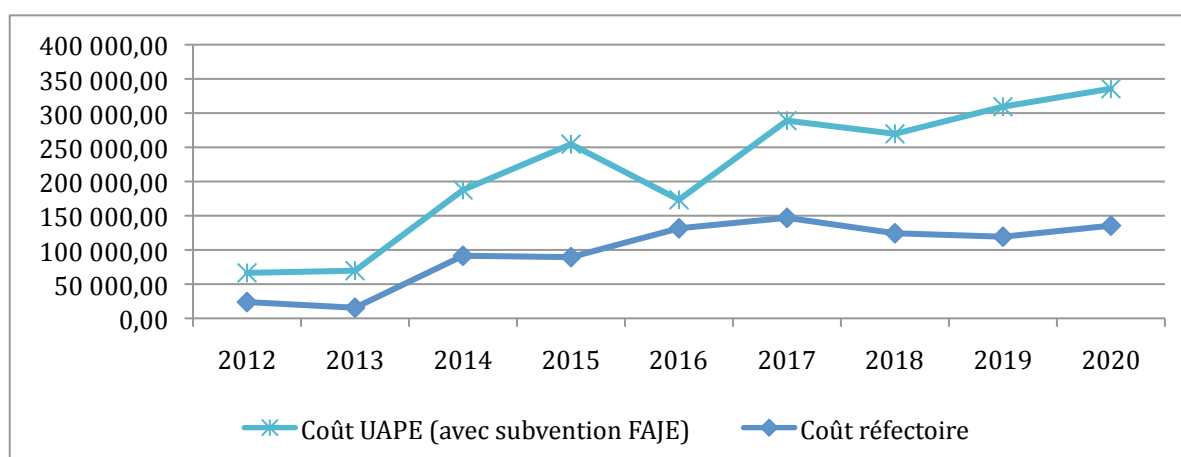
Belmont fait partie depuis 2009 de l'association du réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (PPBL), ce qui implique que l'UAPE est soumise à la politique tarifaire du réseau. Sa fréquentation est en très légère augmentation depuis 2019 de 5.7%.

### *Analyse des effectifs et des coûts de l'accueil parascolaire*

La CG a réalisé quelques analyses des effectifs et des coûts de l'accueil parascolaire. Le graphique ci-dessous illustre le nombre d'enfants fréquentant les structures, en comparaison avec l'évolution du nombre d'élèves dans les bâtiments scolaires communaux :



La fréquentation de UAPE a légèrement augmenté en 2020 dû principalement à la pandémie.





## **Bâtiments communaux**

### *Collège*

Différents travaux d'entretien ont été effectués soit : le podium de la cour de récréation, le nettoyage des fenêtres extérieures par une entreprise spécialisée, l'installation du Wifi pour répondre aux exigences du DFJC, la réfection du sol de la cour selon les normes du BPA. Des investigations, toujours dans la cour, suite à des fuites d'eau dans la salle de gymnastique, ont été stoppées et les travaux prévus sont reportés à 2021.

### *Centre de vie enfantine « Les Moussaillons »*

Différents travaux d'aménagements et de réparations ont été effectués sur les deux sites de la route des Monts-de-Lavaux 49 et de la route du Burenos : la réparation de la terrasse à la route des Monts-de-Lavaux, la sécurisation du jardin, le montage de meubles sur les deux sites, etc. Ces travaux ont été externalisés car effectués durant la fermeture estivale qui correspondait aux vacances de notre responsable des bâtiments. La sécurisation de la place de jeux du Burenos (arbres en mauvais état sanitaire) a été requise auprès de la gérance et les travaux ont été effectués.

### *UAPE d'Arnier*

Depuis son ouverture, en 2003, il devenait nécessaire d'offrir un peu de fraîcheur à notre UAPE. Des travaux de peinture ont été effectués durant les vacances d'été.

## **Conclusion**

La Commission de Gestion tient à remercier la municipale en charge de ce dicastère, qui lui a remis son dernier rapport de gestion. Elle a toujours été très engagée dans sa fonction et transparente lors de nos différentes questions. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite.

La Commission de Gestion se réjouit également de sa collaboration future avec la nouvelle municipale, qui reprendra ce dicastère pour la future législature.

## **IV. SERVICE INDUSTRIELS – TRAVAUX PUBLICS – ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS**

### **Services industriels**

#### *Exploitation du réseau électrique*

Rien de notable sur l'entretien du réseau électrique communal, les travaux standards d'entretien et d'extension sont effectués. Il n'y a pas eu d'incident majeur à déplorer en 2020. Le nombre d'installations photovoltaïques sur la commune en 2020 est resté identique à celui de 2019 soit 52.

### *Éclairage public*

La commune organise une campagne de remplacement des luminaires d'éclairage public. Les nouveaux luminaires utilisent des ampoules LED avec des abaisssements de lumière programmés. Au total, 120 des 502 points lumineux de notre commune utilisent dès à présent ces nouvelles ampoules, soit 23.9 %. Il est prévu à terme que 90% du réseau soit équipé de cet éclairage LED programmable.

L'effet de ces nouvelles ampoules est déjà visible sur la commune, nous constatons une baisse de 28% de la consommation électrique pour l'éclairage public, ce qui semble tout à fait être corrélé avec le nombre de luminaires remplacés.

### *Vélos électriques*

La demande de subventions d'aide à la mobilité a doublé en 2020, passant de 34 en 2019 à 78 en 2020. Le COVID-19 est certainement responsable d'une partie de cette augmentation.

### *Tarifs SI 2020*

Les tarifs de l'électricité n'ont pas augmenté sur 2020, cependant la taxe sur l'électricité de la commune est passée de 0.9 cts/kWh à 1.1 cts/kWh, soit une augmentation de 22%. Cette augmentation a pour but de financer la modernisation du réseau électrique. Afin d'être complet, il est nécessaire d'indiquer que cette augmentation de la taxe communale impacte le total des taxes électriques d'une augmentation de 5.8%.

### *OIBT*

Comme énoncé dans le précédent rapport, depuis 2007, la commune ne peut être tenue responsable pour les installations non contrôlées. Si le propriétaire ne s'acquitte pas de sa responsabilité, la commune le dénonce à l'ESTI (organe de contrôle de la Confédération). Au 31 décembre 2020, 34 installations sont concernées par un contrôle périodique non clôturé.

Une dizaine de contrôles sporadiques des compteurs ont été effectués en 2020, par l'entreprise BCC Contrôle SA pour le compte de SICEL.

### *Romande Energie Commerce – REC SA*

Cette société de gestion de l'approvisionnement en électricité était active depuis 2008 et regroupait les services intercommunaux de l'électricité des communes de la périphérie lausannoise ainsi que Romande Energie. Depuis juin 2020, la partie Ouest des communes de la périphérie lausannoise, regroupées sous la forme de Service Intercommunal de l'Electricité (SIE SA), a fait part de son souhait de quitter le regroupement Romande Energie Commerce. Ceci a eu pour conséquence la mise en place de la dissolution de la société REC SA pour le 31 décembre 2022. Afin de remplacer ce système, il a été conclu que chaque ancienne société membre du groupement créerait une nouvelle relation contractuelle avec Romande Energie.

Lors de notre entretien avec la Municipalité, nous avons évoqué ce point afin d'avoir des précisions sur les conséquences probables de cette redistribution des relations contractuelles. Il nous a été répondu que ceci serait sans conséquence sur les tarifs

à venir, et que la commune retrouvait une certaine liberté dans le calcul des tarifs.

## **SIGIP**

Dans une optique constante de digitalisation des données, le système d'information graphique SIGIP géré par Pully continue son développement et intègre maintenant les données du réseau d'eau potable et d'assainissement de Belmont. La prochaine étape concernera le réseau électrique.

## **Service des eaux**

Il n'y a plus de gros travaux envisagés sur l'extension du réseau de distribution. L'essentiel des travaux est lié à des raccordements de nouvelles constructions ou changement de conduites en mauvais état. En 2020, la principale intervention sur le réseau a été le changement de la colonne sur le chemin du Pâquis.

Cependant, il faut relever que, malgré les travaux réalisés, la quantité d'eau non facturée reste importante. En effet, les quantités d'eau non facturées s'élèvent à 21.2% en 2020, soit 6 points de moins qu'en 2019. Une étude approfondie réalisée par la commune a mis en avant un problème lié à certains compteurs datant de 15-20 ans et pour lesquels les relevés auraient un fort taux d'erreur lors de faibles débits. Une étude est en cours sur le changement de tous les compteurs d'eau de la commune, afin de moderniser le parc en une fois (projet devisé à 300-400 KCHF).

## **Travaux publics**

Les travaux au chemin du Pâquis (préavis 02/2020) avaient pour objectif de remplacer la colonne de collecte d'eau. Lors des opérations de rénovations, il a été observé que la structure de base de la chaussée était en mauvais état. Afin de pérenniser l'intervention, des travaux supplémentaires de réfection de chaussée ont été mis en place. Ceci a provoqué un dépassement budgétaire total de CHF 17'020.80.

Ces travaux n'étaient pas prévus dans le préavis et avaient été estimés dans un premier temps à CHF 48'300. La marge de manœuvre prévue dans le préavis ainsi que le suivi très strict des travaux ont ainsi permis d'absorber la plus grande partie de ce complément.

## **Assainissement et environnement**

### *Voirie*

Pas de travaux particuliers mis à part l'entretien des places de ramassage des déchets qui continue de nécessiter un engagement important du personnel communal.

### *Gestion des déchets*

La Municipalité a intensifié l'information liée aux déchets (tous ménages, panneaux d'information). Le taux de recyclage de la commune oscille dans une fourchette entre 50% et 58%.

En 2020, les cours du marché de récupération du papier se sont effondrés, laissant

une grande part des stocks invendus. Ceci a eu pour impact d'augmenter le prix de la récupération des déchets.

### *Evacuation et épuration des eaux – STEP de Pully*

Les municipalités Pully Paudex Belmont ont validé le lancement du projet d'étude pour la réhabilitation de la STEP de Pully. Le projet s'étendra sur 10 ans avec une mise en service probable de la nouvelle STEP en 2029-2030.

## **V. AMÉNAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME)**

### **Police des constructions**

La pratique en vigueur jusqu'en 2019 qui visait à déléguer à certains membres de la Municipalité (Délégation municipale des constructions ou DMC) l'étude des dossiers de constructions a été abandonnée en 2020, suite notamment à la réorganisation des dicastères à l'arrivée de notre nouveau Municipal. Tous les dossiers de construction un peu complexes sont à présents directement traités en séance de Municipalité. Cette décision a été prise suite au constat que, de toute manière, la plupart des objets traités par la DMC devaient faire l'objet d'une décision municipale.

### *Statistiques*

Le service technique a traité en 2020 un nombre important d'enquêtes publiques et de permis. Les chiffres sont les suivants, comparativement aux 3 dernières années :

	2017	2018	2019	2020
<b>Permis</b>				
Objets traités par la Municipalité	137	160	147	151
Enquêtes publiques	7	16	11	15
Permis de construire délivrés	25	17	12	15
Permis pour des objets de minime importance	18	15	17	15
Permis d'habiter/d'utiliser délivrés	37	26	19	25
Taxes permis	CHF 21'966	CHF 18'137	CHF 25'737	CHF 20'840
<b>Nouveaux logements</b>				
Nouveaux logements autorisés à construction	6	17	40	16
Nouveaux logements terminés	59	34	13	12
Nouveaux logements en cours	32	18	45	39
Taxes d'introduction	CHF 383'922	CHF 156'866	CHF 420'104	CHF 145'101

Les chiffres montrent que le nombre d'objets traités par la Municipalité reste stable sur la période. En ce qui concerne les nouveaux logements, les logements en cours en 20 sont ceux du PPA « Rue des Corbaz ».

A noter la variabilité des taxes d'introduction, qui ne sont perçues qu'une seule fois, lors de nouvelles constructions.

### *Cour de droit administratif et public (CDAP)*

Aucun dossier n'a été transmis à la CDAP en 2020.

### *Surveillance des chantiers (installation et échafaudages)*

La sécurité des installations et échafaudages des chantiers est assurée par le responsable du Service technique, qui suit chaque année les cours de formation continue obligatoire.

Comme en 2019, aucune dénonciation n'a été effectuée en 2020 auprès de la SUVA.

### *Energies renouvelables*

En 2020, la demande pour des panneaux solaires photovoltaïques a encore augmenté par rapport aux deux années précédentes.

Surface de panneaux solaires (m <sup>2</sup> )	2018	2019	2020
Photovoltaïques	396,36	367,8	501,65
Thermiques	31	13,3	6,5

Conformément à la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), l'installation de panneaux solaires n'est pas soumise à une demande de permis de construire. Toutefois, leur installation doit être annoncée à la commune, afin qu'elle s'assure que le courant injecté sur le réseau électrique puisse y être absorbé.

## **Urbanisme**

### *Plan de quartier « Arnier » - Secteur « Musée »*

Suite à l'abandon de leur premier projet, les propriétaires de la parcelle ont approché la Municipalité pour lui présenter un projet de construction avec une affectation de logements protégés.

Le développement d'infrastructures adaptées aux besoins des seniors constituent un enjeu majeur de politique publique et nous nous réjouissons de cette initiative totalement privée, qui permet d'améliorer l'attractivité de Belmont par rapport à cette population. De plus, la mixité des générations permet de renforcer la vie sociale d'un village et de développer des actions de solidarité.

### *Plan d'affectation communal (PAco) – Anciennement Plan général d'affectation (PGA)*

Suite au retrait du préavis en 2019, la Municipalité a continué son travail sur le PAco en collaboration avec la Commission consultative d'urbanisme (CCU), épaulée selon la demande du Conseil communal par un groupe de suivi de 5 membres du Conseil.

Le 12 mars 2020, le canton (Direction générale du territoire et du logement ou DGTL) a confirmé l'obligation de densifier le périmètre compact à 0,625, sans quoi aucune extension de la zone d'habitation et mixte ne serait envisageable.

Après plusieurs rencontres et discussions, une seconde version du PAco a été soumise au canton, sans encore de retour à la date du 31 décembre 2020.

### *Groupe de suivi mobilité douce du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)*

Une des mesures du PALM 2007 concerne la signalisation des itinéraires cyclables principaux de l'agglomération. Cette mesure est pilotée par le canton et l'association Pro Vélo.

Sa mise en œuvre est en cours et se développera au fur et à mesure de la construction de nouvelles infrastructures cyclables.

Il tient à cœur de la Municipalité de développer la mobilité douce à Belmont, c'est pourquoi elle entend suivre les dossiers y relatifs, et défendre les intérêts communaux en la matière. Nous estimons qu'il s'agit en effet d'une préoccupation importante de la population.

### *Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GTCA)*

La commune fait partie du périmètre d'application du projet GTCA, qui consiste à mettre en place une centrale chargée de prendre les mesures nécessaires pour détourner et réguler très rapidement le trafic d'agglomération.

Le coût de ce projet est réparti entre le canton, la Confédération et les communes de l'agglomération lausannoise. Toutefois, il s'avère que notre commune n'aura pas d'investissement à faire en relation avec ce projet, et ne devra participer qu'aux frais d'exploitation annuels (environ CHF 3'500).

### *SDEL (Schéma directeur de l'Est lausannois)*

Nous relevons avec étonnement le déménagement du Bureau du SDEL à Renens, alors qu'il est chargé du développement du territoire situé à l'est de Lausanne (Pully, Paudex, Lutry et Belmont). En fait, avant son déménagement, ce Bureau était déjà situé à l'ouest de Lausanne. Nous restons perplexes...

Le SDEL a néanmoins travaillé sur plusieurs projets, notamment liés aux transports publics et à l'aménagement communal (par exemple Bus à Haut Niveau de Service, aménagement du centre-ville de Pully, aménagement intercommunal des rives du lac ou encore développement du secteur Corsy/La Conversion).

En ce qui concerne Belmont, une ligne de minibus en direction du haut de la commune a été imaginée mais sa mise en œuvre ne pourra pas se faire avant 15 ans. En effet, elle dépendrait du développement de la zone Chatruffe, qui

actuellement et conformément à la LATC, ne peut pas être prévu dans le plan d'affectation communal.

*Etude stratégique d'évolution du paysage de l'est lausannois – Tous à l'est !*

Le jalonnement de neuf itinéraires pédestres a été effectué au cours de l'été 2020 et un guide édité. L'inauguration n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Les itinéraires 7 – Tour des Hameaux et 8 – Entre ville et champs permettent aux promeneurs d'admirer la splendide vue sur le lac depuis notre commune ! Vous pouvez trouver les itinéraires sur internet : le Guide des balades de l'est lausannois est téléchargeable sur le site du SDEL (projet Tous à l'Est).

## RECOMMANDATION

Dans son rapport sur l'exercice 2019, la CG émettait une recommandation en vue de la prochaine législature 2021-2026 :

*« Elle souhaiterait que la future Municipalité développe sa vision du développement de la commune. Un plan de législature établissant les grandes lignes de son programme, ainsi qu'une planification des investissements nécessaires seraient utiles, afin de pouvoir évaluer la gestion communale dans le cadre de ces objectifs.*

*Les décisions d'investissements ou en lien avec les prestations, par exemple dans le domaine de la mobilité, de l'énergie ou du pré et para-scolaire, pourraient ainsi être priorisées et s'inscrire dans une vision globale ».*

Elle réitère cette recommandation dans son rapport portant sur l'exercice 2020.



## DECHARGE

La CG, unanime, remercie chaleureusement la Municipalité pour son rapport de gestion, qui comprend une présentation claire des très nombreuses tâches et activités qu'elle a accomplies au cours de l'exercice 2020.

Elle remercie également la Municipalité ainsi que l'ensemble de l'administration communale pour leur disponibilité et leur ouverture à répondre aux questions et à fournir les informations, dans un climat de confiance mutuelle.

La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2020.

Belmont-sur-Lausanne, le 24 juin 2020

Pour la CG:

Sandrine Rainotte, Présidente

Axel Boggio

Alexis Kalogeropoulos

Frédéric Michaud

Alfred Roth